



# pour la cité humaine - les droits du piéton

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975- 7, Rue Major Martin – 69001 LYON

[www.pietons69.e-monsite.com](http://www.pietons69.e-monsite.com)

Date: 29 octobre 2019

Votre correspondant : Yves Gascoin

Tél. 04 78 54 09 97 - Courriel :

<yves.gascoin@club-internet.fr>

Fiche N° 193 - Passage Thiaffait (Lyon 1er)

**Demande de pose de rampes dans  
des escaliers publics**



PHOTO N° 1 - 2<sup>ème</sup> volée côté gauche



PHOTO N° 2 – 2<sup>ème</sup> volée côté droit



PHOTO N° 3 – 3<sup>ème</sup> volée

Sur les pentes de la Croix Rousse, le passage Thiaffait est une voie piétonnière pittoresque reliant les rues René Leynaud, au sud, et Burdeau, au Nord. Le trafic piétonnier s'y développe, comme dans tout le périmètre classé au patrimoine de l'UNESCO. L'embellissement des commerces situé dans le passage (partie basse) en est le signe.

La partie basse est en palier avec des commerces. La suite comprend trois volées d'escaliers.

La première volée est dans le prolongement de la voie au sol, munie de 2 garde-corps en fer forgé, avec rampes, bien utiles au déplacement des piétons les moins valides.

La deuxième volée est constituée de deux branches, se dirigeant respectivement vers la gauche (Photo N° 1) et vers la droite (Photo N° 2). **Ces sections sont dépourvues de rampes comme on peut le voir sur ces photos. Vraiment, on ne sait pas pourquoi ?**

La branche de gauche se poursuit par une 3<sup>ème</sup> volée (Photo N° 3), munie d'une seule rampe minima mais néanmoins fonctionnelle.

**Aussi, dans l'intérêt général, en particulier des personnes les moins valides, et touristique nous demandons que les services de voirie de la Métropole combrent cette lacune en équipant de doubles-rampes la deuxième volée, côtés droit et gauche.**

Cette situation a déjà été signalée en Janvier 2019. A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse. A l'heure où la Métropole fait de très grosses dépenses, à but exclusivement décoratif et d'embellissement, sur la place des Terreaux, pas bien loin, ne peut-elle pas trouver dans ses tiroirs une petite obole pour ces escaliers oubliés ?

### **Destinataires :**

- M. Jean-Yves Sécheresse, M. Alain Giordano et Mme Thérèse Rabatel, Adjoints au maire de Lyon
- Mme Nathalie Perrin-Gilbert, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement et M. Rémy Arthur, Adjoint
- M. Norbert Keller-Mayaud, Ville de Lyon
- M. Jean-Louis Doit et Mme. Valérie Marchand, Le Grand Lyon, Direction de la Voirie
- Le Progrès